

DEC 08/2018

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 13 avril 2018

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 13 avril 2018

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 08/2018 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2018

E 12959



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 11 avril 2018
(OR. en)**

7867/18

FIN 302

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Monsieur Günther OETTINGER, membre de la Commission européenne
Date de réception: 10 avril 2018
Destinataire: Madame Marinela PETROVA, présidente du Conseil de l'Union européenne

Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC 08/2018 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2018

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 08/2018.

p.j.: DEC 08/2018



BRUXELLES, LE 10/04/2018

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2018
SECTION III - COMMISSION TITRES: 23, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 08/2018

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence	CE	-11 697 884,00
	CP	-50 000 000,00
ARTICLE - 40 02 42 Réserve d'aide d'urgence (report)	CE	-38 302 116,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, assistance alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins (report)	CE	38 302 116,00
ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins	CE	11 697 884,00
	CP	50 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 27/03/2018

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	344 600 000,00	344 600 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	344 600 000,00	344 600 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	344 600 000,00	344 600 000,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	332 902 116,00	294 600 000,00
7 Prélèvement proposé	11 697 884,00	50 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	3,39 %	14,51 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2018	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve pour aides d'urgence est destinée à permettre de répondre rapidement à des besoins d'aide de pays tiers spécifiques, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en priorité pour des actions à caractère humanitaire, mais aussi pour la gestion civile d'une crise et la protection civile, et pour des situations dans lesquelles les flux migratoires exercent une pression particulière aux frontières extérieures de l'Union lorsque les circonstances l'exigent.

I.2

a) Intitulé de la ligne

40 02 42 - Réserve d'aide d'urgence (report)

b) Données chiffrées à la date du 27/03/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (report)	61 705 366,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	61 705 366,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	61 705 366,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	23 403 250,00
7 Prélèvement proposé	38 302 116,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	62,07 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2018	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du virement

Même justification que pour la ligne précédente (voir page 2).

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins (report)

b) Données chiffrées à la date du 27/03/2018

	CE
1 Crédits de l'exercice (report)	0,00
2 Virements	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	0,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0,00
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	38 302 116,00
7 Renforcement proposé	38 302 116,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE
1 Crédits disponibles en début d'année	314,12
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2018	314,12
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	0,00 %

d) Justification détaillée du virement

En Somalie, des crédits supplémentaires de 50 millions d'EUR, s'ajoutant aux 39 millions d'EUR prévus dans la programmation annuelle 2018, sont désormais nécessaires pour éviter une famine en 2018, à la suite - phénomène sans précédent - de quatre saisons des pluies consécutives qui étaient déficitaires. Les derniers rapports font état d'une forte détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire au premier semestre 2018, car le nombre de personnes en phase d'urgence de malnutrition a décuplé par rapport à la même période de l'année précédente, passant de 80 000 à 800 000. La famine n'a pu être évitée en 2017 que grâce à des engagements financiers massifs, à une réaction humanitaire rapide et à une bonne coordination entre les donateurs.

Ce financement supplémentaire de 50 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement permettra de procéder à des transferts en espèces à usages multiples pour traiter les cas de malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de cinq ans, ainsi que pour financer les services de santé de base, l'assistance alimentaire d'urgence, l'approvisionnement en eau et la protection des moyens de subsistance.

Au 21 mars, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre 23 02 (Aide humanitaire) s'établissait à 83,5 % pour les engagements et à 13,8 % pour les paiements. Le solde, soit 77 millions d'EUR, figurant dans la réserve opérationnelle, après prise en compte des engagements en cours de traitement, doit être préservé pour permettre de faire face aux crises urgentes jusqu'à la fin de l'année. Un renforcement équivalent en crédits d'engagement et en crédits de paiement est nécessaire, car il est à prévoir que les crédits de paiement actuellement disponibles dans le budget soient pleinement utilisés pour les actions à présent programmées.

La Commission a également cherché, sans pouvoir en trouver, des crédits disponibles auprès d'autres domaines politiques de la rubrique 4. Par conséquent, elle sollicite la mobilisation de la réserve d'aide d'urgence pour un montant de 50 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement.

II.2

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une assistance alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 27/03/2018

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 026 028 642,00	1 040 825 501,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1+2)	1 026 028 642,00	1 040 825 501,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	849 400 000,00	153 262 950,58
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	176 628 642,00	887 562 550,42
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	188 326 526,00	937 562 550,42
7 Renforcement proposé	11 697 884,00	50 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1)	1,14 %	4,80 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	314,12	91 116,59
2 Crédits disponibles à la date du 27/03/2018	314,12	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

Même justification que pour la ligne précédente (voir pages 4 et 5).

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE EMERGENCY AID RESERVE IN 2018

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2018 which relate to the Emergency Aid Reserve (EAR), and the remaining amount of the EAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations from 2018 Reserve (EUR)	Commitment Appropriations from Reserve carried-over (EUR)	Payment Appropriations from 2018 Reserve (EUR)
DEC 07	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for the Rohingya crisis		23 403 250	15 021 500
DEC 08	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Somalia	11 697 884	38 302 116	50 000 000
DEC 09	Mobilisation of the EAR for additional humanitarian aid for Yemen	40 000 000		40 000 000
	Total of Proposals	51 697 884	61 705 366	105 021 500
	Remainder	292 902 116	0	239 578 500
	Total remainder of commitment appropriations	292 902 116		